



Projet de Fédération Régionale de Recherche en Psychiatrie et Santé Mentale Midi-Pyrénées (FERREPSY)

COORDINATION NATIONALE DE LA RECHERCHE CLINIQUE EN PSYCHIATRIE ET EN SANTE MENTALE
02/06/14-Paris F.OLIVIER - R. HAOUI



Constats

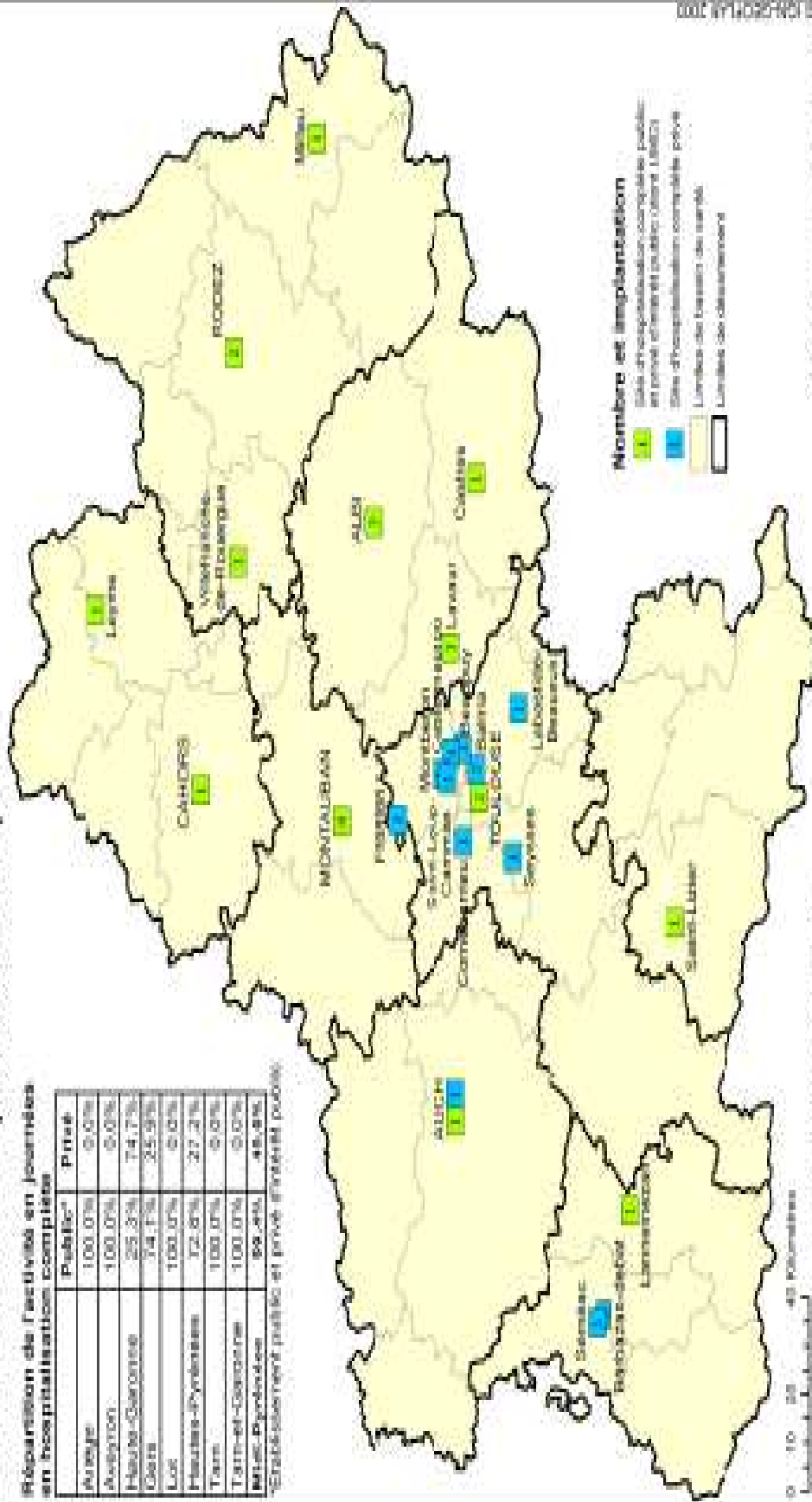
- Rareté des liens entre les établissements, entre les acteurs régionaux de la santé mentale
- Peu de connaissance des besoins et des moyens de santé mentale spécifiques en Midi Pyrénées, peu d'indicateurs (épidémiologiques...)
- Peu de connaissance des spécificités et spécialités de chaque établissement de soin
- Peu de lieux d'échange et de partage concernant nos interrogations professionnelles quotidiennes : démarches qualités, dispositifs de soins, stratégies thérapeutiques...
- Peu de recherche clinique, intégrative... et impossibilité à l'instaurer isolément...

Psychiatrie adulte : implantation et répartition de l'activité territoriale Public*/Privé en Hospitalisation Complète

Répartition de l'activité en journées
en hospitalisation complète

	Public*	Privé
Moyen	100.0%	0.0%
Auvergne	100.0%	0.0%
Haute-Garonne	25.3%	74.7%
Oise	74.1%	25.9%
Lot	100.0%	0.0%
Hautes-Pyrénées	72.0%	27.2%
Tarn	100.0%	0.0%
Tarn-et-Garonne	100.0%	0.0%
Midi-Pyrénées	89.4%	10.6%

*Etablissement public et privé entièrement public



18 mars 2015 – CHS MARCHANT - TOULOUSE



⇒ Sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) visant à rassembler l'ensemble des établissements psychiatriques de la région Midi-Pyrénées (enfants/Ados/Adultes) :

- Le CHU de TOULOUSE
- Les EPSM
- Les CH gérant des secteurs de santé mentale
- Les ESPIC de santé mentale
- Les cliniques privées de santé mentale



- ➔ Le GIP a pour missions prioritaire :
 - ➔ d'initier, promouvoir et fédérer les activités de recherche en santé mentale dans la région Midi-Pyrénées.
 - ➔ Observatoire régional de la santé mentale (indicateurs de santé mentale...)
 - ➔ Aide méthodologique à la réalisation de projets de recherche
 - ➔ Aide à la valorisation des travaux...
 - ➔ de dynamiser l'échange de pratiques
 - ➔ Conférences thématiques annuelles
 - ➔ Audits croisés...
 - ➔ de promouvoir l'amélioration de la qualité des soins
- ➔ La Fédération est autonome et indépendante.
- ➔ Elle fonctionnera à partir des cotisations de ses adhérents et de la rémunération de ses travaux



⇒ SIEGE :

- Le siège du groupement est fixé au **Centre Hospitalier Gérard Marchant**,
134 route d'Espagne 31057 TOULOUSE.

⇒ DUREE :

Le groupement est constitué, à compter de la publication de l'acte d'approbation de la convention constitutive, pour une durée de dix années renouvelable.



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



- Tous les membres du GIP sont représentés par :
 - leur Directeur ou son déléguataire et
 - le Président de la CME ou son représentant
- Le droit de vote de chaque membre est proportionnel au montant de sa contribution annuelle.



La contribution des membres peut prendre la forme de :

- participation financière au budget annuel ;
- mise à disposition de personnels ;
- mise à disposition de locaux ;
- mise à disposition de matériel ;
- expertise et apport intellectuel.

Les modalités d'apports initiaux des membres sont définies sur les bases ci-dessus, par le conseil d'administration du groupement.



Le conseil scientifique comprendrait 3 collèges :

- Membres de droit : 4 universitaires + 1 représentant par établissement
- Membres cooptés (transdisciplinaires) : 3
 - désignés par le conseil d'administration de la Fédération de Recherche 2
 - et le conseil scientifique du GIP :1

- Membres associés : représentants de l'ARS, des usagers, des familles

➔ **Le président du CS est élu parmi les membres de droit.**

➔ Le conseil scientifique s'appuiera sur les comités d'éthique des établissements.

➔ Une journée scientifique sera organisée annuellement et des demi-journées dans les établissements.



-Pour la psychiatrie adulte :

- o La contention en psychiatrie
- o Hospitalisation de longue durée en psychiatrie
- o Impact du vieillissement sur le malade schizophrène ou bipolaire
- o Les ré-hospitalisations en psychiatrie
- o Psychoses chroniques et thérapeutiques non médicamenteuses

- Pour la psychiatrie infanto-juvenile :

- o Le rôle des CMP Enfants dans la prise en charge des nouvelles pathologies (TDAH ...)
- o Parcours de soins d'une psychose débutante



- 11 juin : préfiguration de l'assemblée constitutive et formation du Conseil Scientifique
- Dernières retouches Convention constitutive et Règlement intérieur
- Attente approbation des autorités (Directeur de l'ARS)
- Récolte des fonds
- Engagement de l'équipe des permanents

